PLAFOND KNAUF MÉTAL - 2KS 15

PLAFOND KNAUF MÉTAL - 2KS 15

Plafond en plaque de plâtre Knauf Métal

Plafond constitué par l'assemblage d'une ou plusieurs plaques de parement en plâtre, vissées sur une ossature métallique constituée de profilés F47 ou CD60 portés par des suspentes ou des montants autoportants. Le plafond en plaques de plâtre sur ossature tel que défini dans le DTU 25.41, contribue à la réduction de la perméabilité à l'air de l'enveloppe.

PRODUIT RECYCLABLE
KNAUF HQE®

RE 2020
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

> Description détaillée

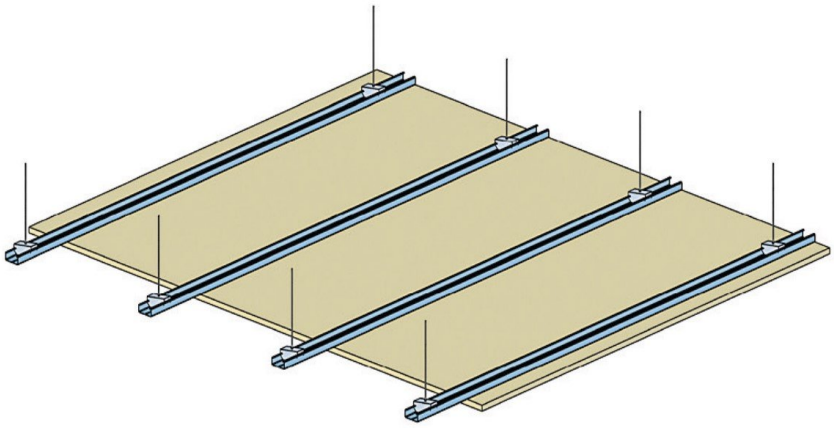

PORTÉES DES PLAFONDS KNAUF MÉTAL
Ouvrages en zones sismiques
Voir Informations Réglementaires.

Résistance au feu
La durée de stabilité et de coupe-feu conférée par un plafond à une charpente ou à un plancher, dépend également du

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

nombre, du type de plaques utilisées, de la hauteur de la lame d'air, des caractéristiques de l'ossature et de la mise en place ou non d'un isolant.
La mise en oeuvre doit respecter rigoureusement le procès-verbal de référence. Dans certains cas de solutions non standard et en l'absence de PV d'essai, la justification peut se faire par avis de chantier.
Cette procédure payante se traitant au cas par cas par un laboratoire agréé doit se définir en amont avec tous les détails de mise en oeuvre.

Isolation thermique et acoustique
Si les performances thermiques dépendent essentiellement de l'épaisseur d'isolant utilisé, les caractéristiques acoustiques sont fonction de nombreux facteurs dont :

- les masses respectives du plancher support et du plafond,
- l'étanchéité à l'air de l'ouvrage support,
- les hauteurs de la lame d'air et la présence ou non d'un matelas de fibre minérale,
- du type d'ossature utilisée et des suspentes.

Structure d'accueil
La réalisation des ouvrages horizontaux ne peut être effectuée que dans des structures d'accueil qui permettent de respecter les règles.
À défaut, une structure d'accueil complémentaire sera dimensionnée et réalisée par le corps d'état concerné par la structure porteuse (DTU 25.41 § 5.7).

Encastrement de spots
Nous attirons l'attention sur la nécessité de prévoir des dispositifs de protection avant d'encastrer des spots dans des plafonds comportant en isolant en vrac ou en panneau. Se rapprocher des DTA relatifs
aux isolants.

Pour les plafonds avec performances feu, voir pages suivantes.
Pour un nombre ou un type de parements différents, contacter le Support Technique Knauf.

PORTÉES DES PLAFONDS KNAUF MÉTAL AUTOPORTANT AVEC MONTANTS SUR CHANTS (sans suspente intermédiaire)
Montants doubles sur chants accolés dos à dos [1]

Effets du vent = 10 daN/m² + Isolant =10 kg/m²
Portée = distance entre murs

2 KS 15								
	M48/35	M48/50	M62/35	M70/35	M90/35	M100/35	M125/50	M150/50
Profilés entraxe 0,60 m Portée (en m)	2,10	2,25	2,45	2,65	3,05	3,25	4,00	4,25
Descente de charge [2] dans rails (en daN/ml)	50	50	55	60	70	70	90	95
Profilés entraxe 0,40 m Portée (en m)	2,30	2,50	2,70	2,90	3,40	3,60	4,40	4,70
Descente de charge [2] dans rails (en daN/ml)	50	55	60	65	75	80	100	105

[1] Il n'est pas recommandé d'emboîter les montants pour des problèmes de vissage des plaques.
[2] Charge à l'ELS, c'est-à-dire sans coefficient de majoration.
Le fournisseur de fixation devra prendre en compte les coefficients de sécurité nécessaires en fonction du support.
La fixation au mur se fait par un rail de même largeur, chevillé au mur tous les 0,50 m.
Pour des portées plus importantes en plafonds autoportants, consultez l'information concernant les Plafonds GH Futur.

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

- Plafond autoportant aux montants sur chants

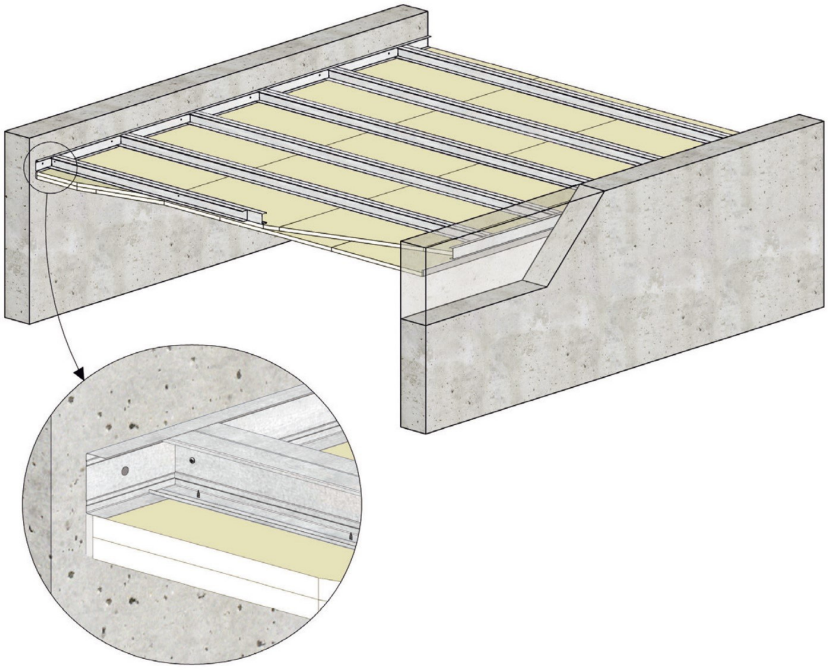

CONSEILS KNAUF

La liaison à la structure retenue par l'entreprise de pose, devra également être dimensionnée et mise en oeuvre en fonction de la charge.

CARACTÉRISTIQUE DE RÉSISTANCE AU FEU

La durée de stabilité ou de coupe-feu conférée par un plafond à une charpente ou à un plancher dépend du nombre et du type de plaques utilisées, de la hauteur de la lame d'air, des caractéristiques de l'ossature et de la mise en place ou non d'un isolant.

TROUVER VOTRE SOLUTION PLAFONDS FEU ADAPTÉE EN FONCTION

- du type de plancher
- de la résistance au feu souhaitée
- de la portée requise

HARMONISATION DE LA NORME EUROPÉENNE

Classement	Classement
FRANÇAIS	**EUROPÉEN**
Stabilité au feu (SF)	R
Coupe-feu (CF)	REI

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

> Application

- Constructions neuves ou réhabilitation
- Tous types de bâtiments : bâtiments d'habitation toutes familles, ERP, IGH, locaux industriels, commerciaux, scolaires ou bureaux

+ Les plus

- Des plafonds résistants au feu conçus avec des composants courants F47, montants standard, KF, KS 25. donc disponibles et économiques
- Solution sous tous types de supports : bois, acier, béton
- Répond aux exigences réglementaires en améliorant les caractéristiques thermiques, acous tiques et protection incendie
- Permet la décoration et les formes courbes
- Permet la pose de plafonds acoustiques et de trappes de visite

> Caractéristiques techniques

RAPPEL : le couple ossature/suspente constitue un dispositif de suspension indissociable dont la compatibilité a été vérifiée. L'utilisation du système complet Knauf est impératif afin que la charge reprise par la suspente et le système de fixation au support soit inférieure à leur charge admissible.

QUANTITATIF ESTIMATIF :

		Unités	Parements doubles
Plaque Knauf KS 15		m²	2,10
			2,00
Ossatures	F47 (1) CD 60 (3)	ml	-
			0,90
Entretoises	CD 60 (3)	ml	2,10
Cornière 25/30 ou rail UD		ml	0,50
Suspentes (4)		U	1,80
Éclisses		U	0,20

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

Connecteurs en croix pour	CD 60 [3]	U	1,75
Vis TTPC (L= ép. plaques + 10 mm)	[1]	U	17
	[2]	U	22
	[3]	U	15
Vis TRPF	[1]	U	1
	[2]	U	-
	[3]	U	9
Enduit à joints Knauf	EJPN [1] ou [2]	kg	0,35
	EJPE [1] ou [2]		0,50
Bande à joints papier	[1] ou [2]	ml	1,50
Bande à joints fibre de verre	[2] ou [3]	ml	1,50

[1] Pose perpendiculaire entraxe 0,60 m
[2] CF 1h. KF 15
[3] CF 2h. 2 FB15
[4] Type suivant nature du plancher

MISE EN OEUVRE : ce système de plafond relève des règles de l'art traditionnelles décrites dans le DTU 25.41 ainsi que des conditions de mise en œuvre des PV d'essais concernés.

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

KNAUF PROCHE DE VOUS

RÉGION KNAUF ÎLE-DE-FRANCE - OUEST

SITE ÎLE-DE-FRANCE
Route de Bray-sur-Seine - D411
77130 Marolles-sur-Seine
Tél. : 01 64 70 52 00
Fax : 01 73 03 37 65

SITE OUEST
CS 80009 Cournon
56204 La Gacilly Cedex
Tél. : 02 99 71 43 77
Fax : 02 99 71 40 49

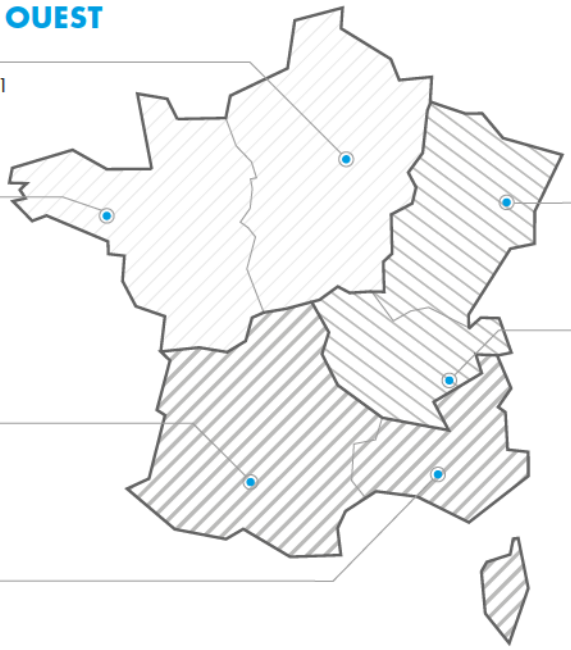

RÉGION KNAUF SUD

SITE SUD-OUEST
37 chemin de la Salvetat
ZI en Jacca
31770 Colomiers
Tél. : 05 61 15 94 15
Fax : 05 61 30 26 60

SITE SUD-EST
583 avenue Georges Vacher
13106 Rousset Cedex
Tél. : 04 42 29 11 11
Fax : 04 42 53 20 38

RÉGION KNAUF CENTRE EST

SITE EST
Zone Industrielle
68190 Ungersheim
Tél. : 03 89 26 69 00
Fax : 03 89 26 69 26

SITE RHÔNE-ALPES
75 rue Lamartine
38490 Saint-André-le-Gaz
Tél. : 04 74 88 11 55
Fax : 04 74 88 19 22

KNAUF PRESCRIPTION
NOTRE ÉQUIPE VOUS ASSISTE DANS LES PHASES D'ÉTUDES DE VOS PROJETS.

Catherine LILLEMANN : 06 18 42 62 64
Dépts : 75 (est), 77, 93, 94, 59

Kamélia HALHALI : 06 30 74 28 96
Dépts : 75 (ouest), 78, 92, 91, 95, 35, 44

Alain BOUJEMAAOUI : 06 40 53 65 85
Dépts : 01, 06, 30, 34, 13, 69, 71, 83, 84

François DASSÉ : 06 07 64 71 59
Dépts : 17, 31, 32, 33, 34, 40, 64

Autres départements : 06 71 21 44 41

KNAUF BUILDING SERVICES
UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR VOS PROJETS À L'INTERNATIONAL

Tél. : 03 89 72 11 06

KNAUF
Zone d'Activités - Rue Principale
68600 Wolfgantzen

WWW.KNAUF.FR

KNAUF SUPPORT TECHNIQUE
au service des Professionnels
STK@knauf.com
0 809 404068 Service gratuit + prix appel
du Lu. au Ve. 8h-12h, 13h30-17h (Ve. 16h30)

n permanente, les
ont donnés à titre